SOCIETE GENERALE
Investment Solutions

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SG Mirova Actions Monde Durable ISR

FCP soumis au droit français

Société Générale Investment Solutions (France), Groupe SOCIETE GENERALE
FR0050000431

https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr
Appelez le 01 58 98 89 11 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Société Générale Investment Solutions (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Société Générale Investment Solutions (France) est agréée en France sous le n°GP-06000029 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 28/11/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI ACWI Net Total Return » (dividendes nets réinvestis) grâce à des investissements dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière intégrant la prise en compte des critères ESG (Environnemental, Social, Gouvernance).
L'indicateur de référence est le « MSCI ACWI Net Total Return » (l'« Indicateur de Référence »), représentatif des grandes et moyennes capitalisations internationales, incluant les marchés développés et marchés émergents.
L'indicateur de Référence est un indice action, pondéré par la capitalisation boursière ajustée du flottant, calculé et publié par le fournisseur d'indices internationaux MSCI Inc. (« MSCI »).
La gestion du FCP est orientée vers les marchés actions internationaux.
Le FCP est exposé principalement aux grandes capitalisations internationales.

La sélection des valeurs conjugue recherche de performance financière et prise en compte des enjeux de développement durable selon une approche d'investissement responsable, et vise à investir dans des entreprises qui développent des solutions aux problématiques de long terme liées au développement durable : démographiques, environnementales, technologiques et de gouvernance.
Pour sélectionner les titres en portefeuille, le processus d'investissement repose sur une analyse fondamentale approfondie des sociétés. Dans un premier temps, une analyse extra-financière est réalisée, couvrant notamment les aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance), selon une méthodologie propriétaire développée par le Délégataire de la Gestion Financière.
A titre d'exemple, sur le pilier Environnemental, l'analyse porte sur les impacts environnement aux résultant de la production d'énergie, l'eco-design et le recyclage. Sur le pilier Social, l'analyse porte sur les pratiques en matière de santé et sécurité des employés ou les droits et conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement.
Sur le pilier Gouvernance, l'analyse porte sur des critères comme l'équilibre de la répartition de la valeur ou l'éthique des affaires.
Cette méthodologie d'analyse extra-financière vise à évaluer les impacts sociaux et environnement aux de chaque acteur en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Lorsque l'analyse extra-financière est concluante, le Délégataire de la Gestion Financière procède à une analyse financière détaillée de l'entreprise.

Le FCP met en œuvre une approche ISR en combinant principalement des approches ESG centrée sur les Objectifs de Développement Durable et « Best-In-Universe », complétées par des approches d'exclusions sectorielles et d'engagement définies au sein du prospectus.
L'univers d'investissement de départ est essentiellement composé des valeurs présentes dans l'indicateur de référence, intégrant environ 3 000 valeurs internationales, ainsi que des valeurs identifiées par l'analyse fondamentale et l'équipe de recherche en raison de leur positionnement sur les enjeux de développement durable, auquel sont appliqués les différents critères détaillés au sein du prospectus.

L'approche d'investissement durable mise en œuvre par les gérants au travers des exclusions sectorielles et normatives, de la sélection de valeurs reposant sur l'analyse fondamentale des critères extra-financiers qui évalue la qualité des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises et de la politique d'engagement (détaillées au sein du prospectus) conduit à tout moment à une notation ESG moyenne pondérée du portefeuille supérieure à celle de son indicateur de référence après élimination de minimum 30% des valeurs les moins bien notées.

La poche actions du portefeuille sera investie à 100% dans des valeurs ayant fait l'objet d'une analyse et d'une notation ESG par le Délégataire de la Gestion Financière.
Les limites méthodologiques de l'approche en matière d'analyse ISR concernent principalement la fiabilité des données extra-financières publiées par les entreprises et la méthodologie d'analyse non exhaustive et subjective mise en place par le Délégataire de la gestion financière dans son approche « best-in-universe ».
Le FCP dispose du Label ISR de l'Etat Français.
A ce titre, le FCP veillera également à obtenir un meilleur résultat que son indicateur de référence sur deux indicateurs de durabilité concernant les incidences négatives. Le choix de ces deux indicateurs est détaillé dans l'annexe SFDR.

L'exposition aux marchés actions pourra être réalisée au travers d'actions internationales (ou d'autres titres de capital) de tous les secteurs économiques, avec une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard de dollars.
L'exposition aux marchés actions pourra varier entre 90% et 100% maximum de l'actif net du FCP.

L'exposition aux marchés monétaires pourra être effectuée au travers d'OPCVM « Monétaires».
L'exposition aux marchés monétaires pourra varier entre 0% et 10% maximum de l'actif net du FCP par le biais d'investissements en parts et/ou actions d'OPCVM « Monétaires ».

Le FCP est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des actions (ou instruments équivalents) internationales, mais dans la limite de 25% maximum de l'actif net pour les titres des pays émergents.
Il s'agit d'actions ou autres titres de capital de tous secteurs économiques, avec une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard de dollars.

Le FCP n'investira pas dans des titres de créances et instruments du marché monétaire.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions et/ou parts d'OPCVM français ou européens.

Le Délégataire de la Gestion Financière pourra utiliser de manière discrétionnaire des produits dérivés négociés sur les marchés financiers de gré à gré afin de couvrir ponctuellement le risque de change sans rechercher de surexposition du portefeuille.

Le FCP n'aura pas recours aux titres intégrant des dérivés simples et complexes.

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au plus tard à 11h30 le jour de la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Valeur liquidative hebdomadaire : La valeur liquidative est établie quotidiennement sauf en cas de jour férié légal en France et/ou aux Etats-Unis et/ou en cas de fermeture de la Bourse de Paris et/ou de New York.

La Part C capitalise son revenu net et ses plus-values nettes réalisées.

Type d'investisseurs visés : Cette part de fonds est ouverte à tout souscripteur. Ce FCP ne peut être souscrit par des « U.S. Persons» ou assimilés.

Recommandation : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Dépositaire : Société Générale

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ainsi que sur le site internet : https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr

La valeur d'actif nette du Fonds est disponible sur : https://www.amf-france.org ainsi que sur le site internet : https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de la Société de Gestion à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
Le FCP peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :
Risque de contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.
Risque de crédit : Risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 580 €	2 770 €
	Rendement annuel moyen	-84.20%	-22.70%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 960 €	11 040 €
	Rendement annuel moyen	-20.40%	2.00%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 600 €	14 900 €
	Rendement annuel moyen	6.00%	8.30%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 750 €	18 610 €
	Rendement annuel moyen	37.50%	13.20%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2015 et mars 2020.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre août 2015 et août 2020.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre octobre 2016 et octobre 2021.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Coûts totaux	390 €	1 696 €
Incidence des coûts annuels (*)	3.93%	2.53% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10.83% avant déduction des coûts et de 8.30% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.	200 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.83% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	179 €
Coûts de transaction	0.10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0.01% de l'actif net tel que défini dans le prospectus. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	1 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.
La société de gestion peut mettre en oeuvre un mécanisme de plafonnement des rachats appelé « gates » afin d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un niveau fixe et déterminé par la société de gestion. Ce dispositif à caractère exceptionnel ne sera déclenché qu'en cas de survenance concomitante d'une situation de forte dégradation de la liquidité des marchés, ainsi que de rachats importants au passif du fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, vous pouvez nous contacter par courrier ou par e-mail :
Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/contact/

Autres informations pertinentes

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les documents légaux (prospectus, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou sur le site :
https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr